SITUATION ET PROGRÈS

DE L'ENSEIGNEMENT MUTUEL,

EN FRANCE ET DANS L'ÉTRANGER,

Pendant l'année 1819;

PAR M. JOMARD,

L'UN DES SECRÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE.

PARIS,

CHEZ LOUIS COLAS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE,

Rue Dauphine, n.° 32.

IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

RAPPORT

SUR LES ÉCOLES ET LA CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRES.

Fait à l'Assemblée générale de la Société pour l'enseignement mutuel, tenue le 3 février 1820;

Par M. JOMARD, l'un des secrétaires de la Société.

LA correspondance étrangère continue de nous fournir les nouvelles les plus importantes sur le développement de l'instruction populaire dans toutes les parties de l'Europe et jusque dans les contrées du globe les plus reculées. C'est avec un juste orgueil que la société peut se féliciter d'avoir puissamment concouru à cette grande impulsion. N'est-ce pas en effet pour nous le sujet d'une vive satisfaction, que de voir la Grèce et la Moldavie, le Sénégal et Madagascar, la Martinique et le Port-au-Prince, le Chili, le Brésil et Buénos-Ayres, venir chercher parmi nous des conseils, des secours ou des leçons, aussi-bien que la Belgique et la Hollande, la Suisse et le Piémont, l'Italie et l'Espagne, le Danemarck et la Russie; de voir aussi que nos efforts sont appréciés par les philanthropes les plus éclairés de l'Angleterre, qui, depuis 20 ans, s'efforcent de répandre dans les deux mondes le bienfait de l'éducation universelle? Le tableau rapide que nous allons donner des progrès de l'enseignement mutuel en Europe et outre-mer est, pour la plus grande partie, extrait de notre correspondance; il fera voir que l'on n'a rien négligé pour entretenir au dehors un grand nombre de relations, en même temps que l'on propageait le nouveau système d'instruction dans toutes les parties du royaume. Les faits sont nombreux, et nous aurions sujet de craindre

une trop longue énumération, si l'aridité de la nomenclature n'était pas corrigée par l'importance et la fécondité des résultats.

BELGIQUE.

Quatre sociétés pour l'enseignement mutuel sont établies en Belgique, à Liége, Luxembourg, Huy et Bruxelles. La première s'est formée en 1818, sur l'invitation du docteur Hamel; à présent elle possède 305 souscripteurs et un fonds de 9878 francs. Liége a aujourd'hui deux écoles, dont l'une à 350 élèves; une troisième se prépare. La société se loue beaucoup de l'instituteur que nous lui avons envoyé; c'est ce que mande M. Desoër, l'un des membres zélés de l'association. Le maître, M. Lafouge, a établi une école pour les ouvriers, et a fait un cours pour 25 maîtres qui répandent partout la méthode. Luxembourg nous a demandé un instituteur. A Bruxelles on fait traduire nos tableaux en langue flamande; l'enseignement se fera en flamand et en français. Nous correspondons avec M. Bigg, secrétaire de la société; l'entreprise est sous la protection du prince d'Orange, président; du baron de Falch, ministre de l'instruction publique et du conseil de la régence. M. Millar, secrétaire de la société des écoles britanniques, était venu exprès de Londres à Bruxelles, pour recommander la formation d'une école, dont le besoin était urgent. En effet, on prétend que, sur cent hommes de la basse classe, il n'y en a pas plus d'un qui sache lire; et l'on calcule que plusieurs millions d'individus, dans les Pays-Bas, sont dans une ignorance complète. Déjà, depuis un an, M. le docteur Hamel avait fait des démarches pour introduire la méthode à Bruxelles comme à Liége.

La société de Huy a ouvert une école le premier novembre dernier.

A Luxembourg, 150 maîtres se sont formés à l'école-modèle, pour porter la méthode dans tout le grand-duché.

Un des meilleurs maîtres de Paris a été demandé, et est parti pour Tournay. Il y a maintenant des écoles à Horion, Hozemont, Cornessevisé, Mortier, Hodimont, Warenne, Hasselt et Tongres.

HOLLANDE.

Amsterdam et toute la Hollande possèdent depuis longtemps de bonnes écoles; sous ce rapport, la société d'utilité publique a rendu au pays des services incalculables. Aussi, le besoin d'une amélioration s'y fait moins sentir qu'ailleurs. Cependant l'enseignement mutuel commence à s'y introduire. L'ignorance et la mauvaise foi repoussent tout aveuglément, tandis que les hommes éclairés et amis du bien examinent sans préjugés et accueillent les améliorations. La société hollandaise nous écrit que *Simon de Nantua* vient d'être traduit en hollandais; elle nous a envoyé la collection des livres dont elle se sert pour ses écoles, et qui sont au nombre de 149.

SUISSE.

A Fribourg, le révérend père Girard, préfet de l'école française, et M. Kuenlin, continuent leurs soins religieux et philanthropiques pour l'éducation de la jeunesse. Le premier voit tous ses soins récompensés par les progrès des enfans, par la prospérité des écoles, par la reconnaissance des familles : au milieu d'un concert de bénédictions, comment n'oublierait-il pas les calomnies dont il a été l'objet, et les persécutions que lui ont suscitées des religieux d'une compagnie trop célèbre? Ses succès et la confiance des parens eussent pu lui servir de réponse; mais il en a fait une bien digne de lui : nous avons reçu un discours remarquable qu'il a prononcé le 2 septembre dernier, à la distribution des prix, et où la charité évangélique brille dans toute sa pureté; non moins que la force de la raison, la profondeur des vues, l'élévation des pensées. Aujourd'hui le

triomphe du père Girard est complet ; le grand conseil de Fribourg a ordonné l'établissement d'une école dans chaque paroisse du canton.

Maintenant il y a des écoles à Morat, Neufchâtel, Chaudefond, Locle, Pezeux, Berne et Porentruy. Il en a été formé de nouvelles dans le canton de Vaud ; à Nyon il existe une école-modèle. Enfin, l'enseignement mutuel va être introduit dans le canton d'Argovie et à Zurich.

M. de Kuenlin a traduit en allemand *Simon de Nantua*, pour les écoles partie allemandes, partie françaises du canton de Fribourg. Le père Girard s'occupe d'autres ouvrages dans les deux idiomes. Ils pourront servir à nos écoles alsaciennes. Ce qui servira encore à cette fin, c'est la collection de 56 tableaux allemands qui viennent d'être imprimés à Strasbourg, avec une explication. On doit la publication de ce recueil à M. Levrault, qui a également imprimé, en 1819, un ouvrage dans les deux langues, intitulé : *Instruction sur la méthode d'enseignement mutuel et simultané.*

Il en est de même du Manuel des écoles rurales, composé en français par le respectable préfet de l'école de Fribourg, et traduit en allemand par M. Kuenlin. Ce dernier nous a envoyé, avec le discours du père Girard, le règlement des écoles catholiques du canton, et plusieurs pièces pleines d'intérêt.

PIÉMONT ET SARDAIGNE.

Nice. — L'abbé Cauvin, notre correspondant, a demandé des secours et des conseils pour la direction de l'école qu'il a fondée à Nice ; nous nous sommes empressés de satisfaire à ses désirs ; nous avons même fait imprimer quelques tableaux en italien. Un respectable ecclésiastique, M. l'abbé de Cessole, seconde cette entreprise avec un pieux empressement ; les remercîmens de la société lui ont été adressés. L'école de l'abbé Cauvin a servi de modèle pour

une seconde école dans Nice, et pour trois autres à Villefranche et à Pise; enfin, la ville de Port-Maurice et celle d'Oneille ont envoyé des sujets pour les former à l'école-modèle de Nice.

A Voghera, en Piémont, une école a été ouverte par les soins de M. Gallini; après avoir voyagé en France et en Angleterre, il s'est fait lui-même l'instituteur de l'établissement. Il y avait, au mois de mai dernier, cinq écoles dans le Piémont. Le prince Carignan les protége. On a beaucoup à se louer des généreux efforts de M. le marquis de Brême, fondateur d'une école à Satirane. Des nouvelles récentes nous apprennent que la méthode se propage rapidement dans le Piémont, et que le clergé favorise et seconde cette heureuse impulsion.

TOSCANE.

Florence. — Une société a fondé à Florence plusieurs écoles. Ce qu'il y a de plus distingué en Toscane, a pris part à cette création; le prince et la princesse Corsini, la comtesse d'Albani, le savant Fabroni, etc. Cette société a fait faire des tableaux. La première école de Florence est établie pour 350 élèves. M. le comte Bardi a le premier fait des fonds pour une école, qui a été ouverte le 4 février 1819. La société nous a fait parvenir son journal, un livre pour les exercices de lecture, et une copie de ses tableaux italiens. On a les plus grandes obligations à M. Tartini, qui a puisé dans nos écoles une connaissance approfondie de la méthode, ainsi qu'à M. Ridolfi. Une école a été ouverte, le 7 août, à Montevarchi; et, le 14, une autre à Castello di Gajole in Chianti.

MILANAIS.

Brescia. — A Brescia, M. Mompiani, secondé par le savant Friddani, a fondé une école de 130 enfans. Nous avons reçu de ce zélé correspondant, des nouvelles pleines

d'intérêt. Le zèle des élèves ne le cède point à l'empressement des fondateurs. De peur de perdre une seule partie du temps qu'ils peuvent consacrer à l'étude, ces enfans ont tous refusé le congé du jeudi, *préférant*, dit M. Mompiani, *le plaisir de l'école à tous les délassemens de leur âge*. Cette école est la première qui ait été fondée dans les états autrichiens.

A Milan, une grande école est établie; l'une a pour objet de donner l'instruction à 300 enfans pauvres; l'autre, plus nombreuse, a pris pour modèle la société de Paris, et a pour but de former des maîtres et de propager la méthode dans les villes et les campagnes.

ITALIE.

Nous apprenons, par des nouvelles de Londres, que des écoles se préparent à Gênes et à Rome.

Naples possède une belle école de 300 enfans; le gouvernement a secondé cette institution. Nous savons, par notre correspondant, le docteur Savarésy, aussi zélé philanthrope que savant médecin, que l'enseignement mutuel a trouvé des partisans chez les grands, chez les savans et chez les particuliers: l'ordre est donné d'établir d'autres écoles dans la capitale et dans les provinces; mais on procède lentement. Il est aisé de sentir quelle résistance le système nouveau doit encore éprouver dans une partie de l'Italie.

MALTE.

Nous avons vu à Paris M. Joseph Naudi, de Malte, qui nous avait été recommandé par la société des écoles britanniques. Il a étudié six mois à Londres, et il a pris connaissance de nos établissemens; nous sommes portés à croire qu'il a, en ce moment, organisé complétement une grande école dans l'île de Malte: il est secondé par le gouvernement et par des amis de l'humanité. Déjà à Zeitoun, deux lieues

de la Valette, un prêtre appelé don Luigi, plein d'enthousiasme pour l'amélioration de l'enseignement, avait commencé une école d'après le nouveau système, quoiqu'il n'eût point vu le manuel, ni conversé avec personne qui fût au fait de cet objet.

ESPAGNE.

On a été frappé de la mesure générale prise en Espagne l'année dernière, pour établir l'enseignement mutuel dans toute la Péninsule. Le roi a ordonné, le 30 de mars, qu'il serait établi une école dans toutes les villes du royaume; si cette volonté n'éprouve point d'obstacles (et il ne s'en présentera aucun, puisque le clergé est mis à la tête de l'institution), cette contrée jouira toute entière des bienfaits de la méthode, même avant la France et l'Angleterre. L'école centrale de Madrid a été ouverte, le 4 mai dernier, pour 300 enfans. Le roi l'a visitée deux fois, ainsi que la reine et l'infant D. Carlos. Elle se tient dans une salle de bal du duc de Frias, qui en a fait l'abandon pour cet usage. Le général Castanos a fondé une école à Barcelone. La Catalogne s'empresse de suivre cet exemple, et nos frontières elles-mêmes y gagneront par l'émulation. Il existe maintenant des écoles florissantes à Madrid, Cadix, Sarragosse, Grenade et Alcala en Andalousie. Enfin, une personne employée à l'ambassade espagnole, à Paris, a suivi les leçons de notre école normale, par ordre de son gouvernement; un autre Espagnol a également suivi le cours pour porter la méthode dans les colonies.

PORTUGAL.

Dès le mois d'octobre 1815, un arrêté de la régence a créé, en Portugal, des écoles d'enseignement mutuel. Ce n'est qu'en 1817 qu'elles ont été en pleine activité. Aujourd'hui elles sont florissantes. L'ignorance où l'on était, à l'époque de la dernière assemblée générale, de l'existence des

écoles portugaises, nous a obligés de les passer sous silence. C'est avec une satisfaction bien vive que nous réparons cette omission. En octobre 1818, trois mille huit cent quarante-trois élèves, enfans ou adultes, bourgeois ou militaires, fréquentaient 55 écoles portugaises; la prospérité de ces écoles est d'un heureux présage pour la propagation de la méthode sur tout le continent portugais.

ALLEMAGNE.

Le duc de Saxe Weimar a envoyé précédemment à Londres un jeune homme, pour y apprendre la méthode et l'introduire dans ses états; maintenant une école existe à Rulha.

Nous ignorons si les tentatives qu'on a faites en Prusse, pour y introduire la nouvelle méthode, ont eu quelques succès.

ANGLETERRE.

Il a été tenu à Londres, le 15 mai dernier, une assemblée générale de la société des écoles britanniques et étrangères. Un rapport a été imprimé à la suite de cette séance, et nous a été envoyé par le zélé secrétaire M. Millar, qui entretient avec nous une correspondance assidue. On y lit que la société de Londres a, comme la nôtre, des associations auxiliaires dans les trois royaumes.

En Écosse, il s'établit moins d'écoles qu'ailleurs, parce que, depuis long-temps, les écoles de paroisse sont si bien organisées, que l'on a peine à trouver un seul individu qui ne sache point lire et écrire.

Voici le résumé de l'état de l'instruction élémentaire dans le pays. L'Angleterre et le pays de Galles ont 10,150,615 habitans, d'après le recensement de 1811 (environ 10 millions), et l'Écosse 1,805,688, ou près de deux millions. On compte en Angleterre 450,000 individus, ou un vingtième de la population qui fréquentent les écoles; plus de 560,000 (en enfans de 5 à 14 ans), qui n'en suivent au-

cunes. Ce résultat est fondé sur les documens soumis au parlement et les rapports présentés à la société britannique. En Irlande, il n'y a pas plus de 80,000 enfans, ou un cinquantième de la population, qui apprennent à lire et écrire; les moyens d'instruction y sont très-bornés. En Écosse, tous ou presque tous les enfans suivent les écoles; c'est approximativement, 180,000.

Ainsi le total des enfans qui apprennent à lire et à écrire dans les trois royaumes, par toute espèce de méthode, serait donc, par aperçu, de 710,000; et le nombre de ceux qui n'apprennent point, serait de 785,000, c'est-à-dire, plus de moitié du nombre total des enfans de 5 à 14 ans.

Dans le nombre des premiers sont compris, bien entendu, les élèves des écoles du docteur Bell, ou *du système de Madras*, soutenues par une société qui correspond aussi avec la nôtre.

Un résultat qui n'est pas moins curieux, découle des rapports faits au parlement; c'est que là, où il y a le plus d'instruction, il y a le moins de misère, *et vice versâ*; exemple: en 1719, dans le comté de Bedford, il n'y avait qu'un dix-septième de la population qui fréquentât les écoles, et le nombre des pauvres s'élevait à un dixième; dans le Cumberland, au contraire, les écoles reçoivent un onzième des individus, et il n'y avait qu'un vingtième de pauvres.

Il sera agréable à l'assemblée d'apprendre que les sociétés de Londres prennent la part la plus vive et la plus sincère à nos travaux et à nos succès. Les témoignages de leurs sentimens sont déposés dans leurs rapports annuels et dans notre correspondance. Voici les propres expressions du secrétaire de la société des écoles britanniques: « Nous vous » avons devancés dans ce grand ouvrage; mais c'est une » justice de dire que vous nous avez déjà dépassés. Les » progrès que vous avez faits dans la propagation des écoles » sont beaucoup au delà de ce que nous avons fait dans le » même temps. Il est à regretter que nous n'ayons pas été

» plus loin ; mais nous nous réjouissons sincèrement de vos » succès.... Le monde est grand assez pour que nous puis- » sions tous exercer notre zèle philanthropique, durant la » courte vie de l'homme. »

Le nombre des adultes qui suivent les écoles d'Angleterre n'est pas aussi grand qu'on le souhaiterait. On estime qu'il y a un million et demi d'adultes qui ne savent ni lire ni écrire ; c'est un dixième de la population. Nous sommes encore plus en arrière dans cette importante création. Il faudrait pouvoir disposer de ressources nouvelles, spécialement affectées à cet objet.

La mort récente de S. A. R. le duc de Kent est une perte des plus sensibles pour la cause de l'instruction générale. Peut-être aucun membre de la société des écoles britanniques et étrangères, sans en excepter ni Fox, ni Joseph Lancaster, n'a plus influé sur la propagation de l'éducation populaire. Le duc de Kent fut le premier à introduire la méthode dans son régiment d'Écosse, qui était alors dans l'Inde, à Hydrabad ; ses derniers vœux ont été pour la formation des écoles d'adultes et d'industrie ; ce prince, véritablement digne des regrets des amis de l'humanité, sentait que ce n'est point assez de former la génération naissante, qui ne pourra de long-temps prendre sa place dans l'ordre politique, et que par conséquent il faut faire des efforts pour remédier au défaut de culture de la génération actuelle ; enfin, que, sous le funeste empire de l'ignorance, les institutions sont suffisantes pour assurer le bonheur des hommes et le repos des états. Le duc de Kent répétait souvent que, si quelque chose est encore à désirer dans nos établissemens, ce sont les écoles d'industrie ; moyen de faire tomber la dernière objection qu'oppose la mauvaise foi contre l'éducation du peuple. Apprenant sans frais une profession capable d'assurer son existence, le pauvre ne songerait pas à ambitionner une situation trop au-dessus de sa fortune.

Le duc de Kent avait été l'un des premiers inscrits sur la liste de vos associés étrangers, par reconnaissance pour les services qu'il avait rendus à la cause de l'éducation universelle. Nous ne saurions trop déplorer la catastrophe qui nous a enlevé, avant le temps, cet illustre collaborateur.

Une nouvelle société auxiliaire s'est formée à Londres, le 11 mars dernier, pour le district de Bloomsbury, sous la protection des ducs de Kent et de Sussex, et la présidence du duc de Bedford; par suite, de nouvelles écoles ont été ouvertes; cependant il y a encore 40,000 enfans dans la capitale qui ne reçoivent point d'instruction.

La société de Dublin s'occupe de deux écoles de 500 enfans chacune. Il y a maintenant 480 écoles sous la protection de la société irlandaise, et elles rassemblent 46.976 élèves. Durant l'année 1818, il y a eu une augmentation de 14,460 écoliers. On voit que les progrès sont aujourd'hui plus rapides qu'ils ne l'ont jamais été.

Le rapport fait à l'assemblée générale du 25 mai renferme des documens précieux. Plusieurs des faits précédens y ont été puisés; il finit par une liste des écoles que la société britannique a dotées en tableaux, crayons, ardoises, etc. Le nombre en est de 290 environ, sans compter les écoles du pays de Galles, de la société irlandaise ni celles de New-York, qui sont portées en masse, et qui renferment 8,373 enfans. Dans ce nombre sont les écoles de Belfast pour 657 élèves; Birmingham, 734; Sheffield, 630; enfin, Manchester, 925. C'est à peu près le maximum du nombre d'enfans qu'une école, tenue suivant la méthode, peut recevoir à la fois.

RUSSIE.

La propagation de l'enseignement mutuel en Russie doit beaucoup à la protection spéciale de l'empereur. La première école a été formée dans le 4e. corps d'armée, par les soins du général Michel Orloff; elle reçoit 1,800 indi-

vidus, la plupart fils de soldats. Une commission a été formée par les ordres de l'empereur, sous la présidence du comte de Sievers. Il a d'abord organisé une école-modèle dans la maison des orphelins militaires; bientôt tous les enfans de troupe, qui sont au nombre de 750,000, recevront l'instruction. Le général Sipeguin a formé une école centrale pour la garde, destinée à 360 hommes, dont les progrès ont étonné tout le monde. M. le comte de Laval, présent à cette séance, et un autre correspondant, M. Wietinghoff, nous ont donné l'assurance des efforts qu'ils feraient pour introduire la méthode dans les provinces. Elle peut espérer de nouveaux succès dans ce vaste empire, par l'élévation de M. le comte Kotschubey au ministère de l'intérieur. L'empereur a ordonné la confection de tableaux de lecture pour les écoles militaires. Plusieurs colonels ont introduit la méthode dans leurs régimens. Il s'est formé, en outre, à Saint-Pétersbourg, une société libre pour la propagation de la méthode : son règlement est en partie calqué sur le vôtre. Pourrions-nous ici passer sous silence le zèle toujours infatigable, toujours nouveau du docteur Hamel, si bien connu de la société, qui, cette année, a parcouru la Belgique, la Hollande, la Suisse et plusieurs de nos départemens, pour observer ou exciter les progrès de l'instruction populaire.

A Hameln, sur la frontière de Russie, une école est organisée depuis le 9 décembre 1818, pour 200 enfans, sous la protection du chancelier de Russie, comte Roumanzoff. Dans l'arrondissement de l'université de Wilna en Lithuanie, dont le curateur est le prince Tzartorytzky, présent à notre séance, trois écoles sont formées, savoir : à Wilna, à Krzemierie en Volhynie, à Winnica en Vodolie.

SUÈDE, DANEMARCK.

La Suède et la Norwège imitent l'exemple de la Russie. Des écoles s'y établissent en plusieurs endroits. En Dane-

marck, le roi a créé une école-modèle, d'où la méthode se répandra dans les 3,000 écoles de ce royaume; M. Klotz, né Danois, a été envoyé à l'école normale de Paris; il doit porter d'abord la méthode à Francfort.

MOLDAVIE ET GRÈCE.

L'enseignement mutuel s'établit en ce moment en Moldavie, et de là sans doute il remontera bientôt le cours du Danube, à moins que la Bavière et l'Autriche ne restent en arrière d'un pays où la civilisation est encore peu avancée. En attendant, l'ardeur dont M. de Roznovano, premier aga d'Yassy, est animé pour l'introduction de la méthode, et les sacrifices qu'il a prodigués pour y parvenir, sont faits pour servir d'exemples aux nations les plus civilisées. Il a résidé long-temps à Paris; il y a fait graver et fondre de nouveaux caractères grecs, pour composer une série de tableaux à l'usage des écoles d'Yassy. Ces tableaux sont imprimés; ils sont l'ouvrage du professeur Cléobulos de Philippoli. Ils vont être répandus dans la Grèce, et les jeunes Athéniens y puiseront les notions élémentaires du langage. Ainsi l'Europe reconnaissante reporte l'instruction à son berceau. Honneur au jeune prince qui a conçu et qui réalise un si beau dessein! Ses dernières lettres nous annoncent qu'on prépare des tableaux en langue moldave, et nous font espérer prochainement le compte rendu des progrès de la méthode en Grèce et en Moldavie. Le chargé d'affaires de la Sublime Porte, M. de Manos, mérite les remercîmens de la société pour les soins qu'il veut bien donner à notre correspondance dans ce pays.

La Grèce et la Turquie viennent d'être visitées dans le même but, par un des plus estimables philanthropes de l'Angleterre, celui qui partagera avec Lancaster et Fox l'honneur d'être appelé le fondateur de la méthode; en un mot, William Allen. Accompagné de M. Grellet de New-York, né Français, le digne trésorier de la société des

écoles britanniques, a parcouru Constantinople, Smyrne, Athènes, Corinthe, Scio, Zante, Corfou, etc. A Smyrne, le bey effendi a paru accueillir ses vues philanthropiques; à Scio, le primat grec a accepté la présidence des écoles élémentaires qu'on y a formées; dans les îles ioniennes, les résidens britanniques s'occupent d'établir des institutions semblables. M. Allen est attendu à Paris, de retour de ses voyages. Il sera doux pour la société de lui témoigner sa haute estime et sa reconnaissance.

AMÉRIQUE.

Le généreux dessein de notre infortuné collaborateur *Montègre* commence à se réaliser. Le Port-au-Prince possède maintenant un maître que la société a fourni pour l'école française projetée; elle a également donné 500 volumes pour l'usage de l'école. Dans la même vue, un anonyme a fait don d'une somme de 2,000 francs. C'est un des premiers citoyens de cette colonie, M. Pradères, qui s'est chargé du passage du maître et de tous les frais; plein de dévouement pour le but de nos travaux, il a accepté le titre de correspondant au Port-au-Prince. Il se glorifie d'y avoir connu trop peu de temps, hélas! notre malheureux ami, auquel peu de jours avaient suffi pour exciter le zèle des principaux habitans. M. Pradères mérite notre reconnaissance pour les soins qu'il a pris de notre collègue, et que notre amitié lui eût prodigués avec empressement. Un autre Français se destine pour conduire une école au même lieu. Enfin, celle qu'y avait formée feu M. Bosworth, est aujourd'hui sous la direction d'un *Dominguois* et sous la protection du président qui a fait habiller les élèves aux frais de l'état.

Au Cap, les progrès des élèves sont surprenans; beaucoup ont déjà été admis au collége pour se rendre aptes à l'exercice des emplois publics. Les maîtres portent le défi aux Européens d'obtenir plus de succès dans leurs écoles.

Un des maîtres, formé à l'école normale en 1819, se destine pour la Martinique.

L'année dernière nous avions adressé à Buénos-Ayres, sur la demande d'un Français résidant dans cette ville, des collections de tableaux, modèles et ardoises. Nous savons aujourd'hui que nos offres de service ont été acceptées. On fait instruire des hommes pour les mettre en état de répandre la méthode. Pareille demande nous a été faite pour le Chili, et nous avons également envoyé des collections de tableaux et de modèles pour cette province.

Un autre Français qui a fondé une école au Brésil, en faveur des jeunes nègres des deux sexes, enlevés sur les côtes d'Afrique, a demandé les instructions et les conseils de la société. Ce désir a été accueilli avec empressement, et nous avons expédié à Rio-Janeiro des modèles, des livres, des tableaux, etc. Par l'instruction, les malheureux noirs parviendront à se racheter eux et leurs enfans.

Dans les États-Unis, la méthode continue de faire des progrès. La société de Philadelphie a témoigné le désir d'entrer en relation avec celle de Paris. Une loi a été portée dans l'état de Pensylvanie pour l'établissement des écoles élémentaires, où 3,000 enfans seront reçus. Joseph Lancaster, qui réside à Philadelphie, en sera le surintendant. Déjà, une grande école *pour* 1000 *enfans* y a été ouverte, le 21 décembre 1818.

Le comté de New-York a des écoles pour 3,600 enfans. Il y en a dans la Nouvelle-Écosse, à Halifax, à George-Town, à Cincinnati, à Boston, Washington, Alexandrie, Baltimore, Louisville, Lexington et Norfolk.

Nous ne pouvons quitter les États-Unis, sans dire un mot des sages observations de M. C. Pickton, l'habile directeur de l'école de Borough Road, qui a été chargé d'aller réorganiser les écoles de New-York. Il est singulier qu'elles soient communes aux trois pays où l'enseignement mutuel est le plus répandu.

« Il y a dans le pays, dit M. Pickton, un grand nombre » d'écoles; mais il est déplorable que, par des altérations » peu judicieuses et de prétendus perfectionnemens, la » méthode ait beaucoup dégénéré et perdu l'un de ses plus » grands avantages, *la simplicité.* » C'est à ce fâcheux motif qu'il attribue le préjugé qui, en Amérique ainsi qu'ailleurs, s'oppose encore à ce qu'elle soit adoptée universellement. La société des écoles britanniques a reconnu, en Angleterre même, la justesse de cette remarque.

A Saint-Thomas, il doit y avoir en ce moment une école établie et dirigée par un Français : la société de Paris lui a envoyé une collection de tableaux et de livres.

AFRIQUE ET MADAGASCAR, SÉNÉGAL.

Les efforts qu'a faits la société pour introduire la méthode au Sénégal, ont eu un plein succès. L'école africaine a produit des résultats qui ont dépassé les espérances, puisque 130 noirs ont déjà été instruits complétement, pour se répandre dans l'intérieur des terres et propager les connaissances qu'ils ont acquises. Bien plus, les petits moniteurs noirs ont été en état d'aider le professeur dans la traduction de nos tableaux en wolof, et dans la composition d'un dictionnaire et d'une grammaire de cette langue. Enfin, on les a façonnés au calcul et aux élémens de physique. Ils connaissent l'électricité, et ils font des expériences pour rassurer leurs parens effrayés par le tonnerre. Ces jeunes noirs commencent à étudier la géographie; ils font des globes terrestres avec des œufs d'autruche; plusieurs se servent de l'octant et savent faire leur point. D'autres possèdent la géométrie élémentaire.

Le zèle du maître a été distingué dans le temps par M. de Fleuriau, commandant du Sénégal, et signalé au gouvernement par cet administrateur. Le nombre total de ses élèves en deux ans, a été de 254. On s'occupe d'un

établissement à Gorée, pour lequel vous avez également envoyé un maître.

Le commandant de la colonie a senti la nécessité de former un établissement pour le sexe. Les sœurs de St.-Joseph, qui sont à Saint-Louis, s'occupent d'organiser une école de filles.

C'est iei qu'il faut dire un mot des jeunes gens madecasses qui sont maintenant à Paris, à l'institution de M. Morin; l'un est âgé de six ans et l'autre de onze; ils sont fils de prinees souverains de Madagascar, qui les ont confiés, pour être élevés en Europe, à M. Roux, agent du gouvernement français dans cette île; il a cru ne pouvoir rien faire de mieux que de les plaeer dans une école d'enseignement mutuel. Depuis leur entrée, ils ont fait des progrès surprenans : au 1^er^. du mois de septembre, ils ne savaient rien; au bout d'un mois, ils avaient franchi l'intervalle de cinq classes; enfin, après trois mois d'éeole, ils savent lire et éerire; ee qui est inouï jusqu'à présent. Les progrès qu'ils font dans le dessin et dans les arts d'agrément, sont également faits pour étonner. On va lire une note à ee sujet et présenter les ouvrages de ces intéressans élèves.

ASIE.

L'Angleterre eontinue à répandre la méthode dans les Indes orientales; des éeoles sont établies dans la ville de Calcutta, qui possède une soeiété depuis le 1^er^. septembre 1818. Le eomité a des secrétaires *indiens* et huit autres membres, également pris parmi les naturels. Aux environs de Serampore, les missionnaires anabaptistes font donner l'instruction à 10,000 enfans indiens, en langage bengalie; 5,500 autres élèves reçoivent des leçons. A Ceylan, plusieurs écoles sont formées. Il ne faut pas s'étonner de la rapidité avec laquelle se propage dans l'Inde l'enseignement mutuel, dont les principes y ont été en usage à une époque très-ancienne; il

existe encore des traditions, ou même des écoles indigènes, qui ont fourni au docteur Bell plus d'une inspiration. Aussi a-t-il donné à sa méthode le nom de *système* de Madras.

Bombay possède aussi une société pour les écoles. Ses règlemens ont été publiés en persan, en langue indostane et en langue guzaretta.

A Dacca, une école est établie.

Des nouvelles récentes nous apprennent qu'au fond de la Sibérie, une école vient d'être fondée par les soins du gouverneur général, M. Speransky, à Irkoutzk, siége du gouvernement; cette ville est à 1800 lieues de Pétersbourg, elle est peu éloignée de la frontière chinoise, et l'on peut dire, en quelque sorte, que l'enseignement mutuel a déjà un pied dans la Chine.

Tel est, messieurs, le tableau succinct, mais fidèle, de la propagation des écoles élémentaires, en 1819, sur tous les points du globe. Félicitons-nous d'un présent si prospère, qui promet un avenir encore plus florissant! Ne doit-on pas espérer qu'un concert si unanime d'efforts et de suffrages mettra bientôt un terme aux résistances calculées de l'esprit de parti, aux oppositions intéressées des adversaires, aux doutes obstinés de ceux qui ferment les yeux à l'évidence?

Le gouvernement applaudit « *aux liens que nous multiplions au dehors avec les partisans de l'enseignement mutuel.* » Il encourage nos communications, loin d'y mettre aucune entrave. Nous pourrons donc, avec le temps, réunir des notions importantes pour la connaissance des progrès de l'éducation universelle; but final des efforts des vrais philanthropes et de toutes les sociétés instituées dans les mêmes vues que celles qui nous réunissent.

Paris, 2 février 1820.

A monsieur Jomard, secrétaire de la société pour l'instruction élémentaire.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre les renseignemens que vous me demandez sur les jeunes princes madecasses qui fréquentent mon institution. Ils sont originaires de Madagascar, et appartiennent à deux des souverains de cette île. L'un d'eux nommé Bérora, est le fils du plus puissant. Leurs parens voulant donner à sa majesté Louis XVIII un gage de leurs bonnes dispositions envers ses peuples, les les ont fait venir en France sous la conduite de M. Roux, agent du gouvernement à Madagascar, à l'effet d'y recevoir une éducation toute française. Arrivés à Paris dans le courant du mois d'août 1819, ils ont commencé le mois suivant à venir à mon école; et je puis assurer, sans aucune exagération de leurs progrès, qu'en moins de trois mois ils ont su lire et écrire. Vous pouvez d'ailleurs vous en convaincre par l'attestation de M. Roux, et par les pièces d'écriture ci-jointes, faites aujourd'hui. Je crois pouvoir également affirmer que c'est dans mon établissement, et par suite de l'impulsion que donne à l'esprit l'excellente méthode naturalisée parmi nous, que ces jeunes princes ont pris ce goût de l'étude qui, selon le témoignage de M. Roux, leur fait faire des progrès non moins rapides dans le dessin et les autres arts d'agrément qu'on leur enseigne.

Je suis, etc.

Signé Morin, *directeur de l'école de la rue du Port-Mahon.*

Les deux princes malgaches que sa majesté fait élever à ses frais, à Paris, y ont été amenés par moi, au mois d'août dernier, sur le navire le *Bon-Père*, de Nantes, capitaine Cassy.

Le plus grand des deux, se nomme *Mandihit Sara*, est âgé de douze ans et demi, et est le fils et héritier de *Tsyfanin*, chef de la province de *Tenteugue*, à la côte orientale de Madagascar, par les 16 degrés 50 minutes de latitude méridionale.

Le plus petit, nommé *Bérora*, âgé de sept ans environ, est fils du prince souverain de *Tamatoue*, susdite île, par 18 deg. 10 min. de latitude.

Ces deux enfans vont à l'école de M. Morin depuis septembre dernier; l'un a été privé de ses leçons pendant deux mois, pour cause de maladie: leurs progrès sont étonnans, soit chez M. Morin, soit chez moi, pour le dessin et les autres arts d'agrément qu'on leur enseigne.

Ces enfans ont été envoyés à sa majesté le roi de France, par leurs parens, pour prouver au roi le désir que ces princes ont de voir les Français venir habiter leur pays. Ce sont, comme ils me l'ont dit eux-mêmes, des gages de leurs bonnes dispositions envers les Français, qu'ils connaissent depuis long-temps, et qu'ils prédilectionnent entre toutes les autres nations européennes qui les fréquentent.

Paris, ce 1^er^. février 1820.

Signé J. Roux, *agent du gouvernement à Madagascar.*

EXTRAIT D'UNE LETTRE

DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DU SÉNÉGAL,

A Monsieur le chevalier Jomard, secrétaire de la société pour l'instruction élémentaire, etc., etc.

Saint-Louis, le 20 janvier 1820.

MONSIEUR,

M. le baron de Mackau, commissaire du roi, envoyé au Sénégal pour inspecter les établissemens, porteur de la présente, est chargé de vous remettre, de ma part, la grammaire wolofe et le dictionnaire manuscrits; il vous remettra en même temps le manuscrit des tableaux de lecture wolofs, classés d'après la méthode mutuelle.

La maladie que je viens de faire ne m'a pas permis de continuer la traduction de *Simon de Nantua*, non plus que d'achever le recueil de fables wolofes que je vous avais annoncé. Ma traduction de l'Ancien et du Nouveau Testament est terminée, sauf quelques corrections.

Vous recevrez en même temps que la présente une copie du rapport que j'ai fait à M. le baron de Mackau, sur l'école de Saint-Louis. Vous y verrez l'état actuel de l'institution des garçons. L'école mutuelle des filles, dirigée par les respectables sœurs Saint-Joseph, est en pleine activité. Elle comprend déjà cinquante élèves, dont la plupart ont fait de grands progès dans la lecture et l'écriture. Cependant, comme les petits garçons, elles ont grand besoin de la grammaire et du dictionnaire wolofs.

M. Duspres est encore avec moi, et m'a été d'une grande utilité lors de ma maladie. Je crois que sous peu de jours il partira pour Gorée ou pour Dagana, village nègre de l'intérieur. Plusieurs moniteurs ont été instruits pour les nouvelles écoles que M. le gouvermeur se propose de former dans l'intérieur. Veuillez croire que rien n'a été négligé pour la propagation de la méthode d'enseignement mutuel. Les princes de l'intérieur sont souvent venus visiter l'école, et trois d'entre eux ont pris des notions du système mutuel, dans l'intention de le mettre en pratique pour l'enseignement du Coran. Je dois vous annoncer aussi que j'ai dans mon école quatre enfans des rois de Galam et de Bambouk, lesquels doivent apprendre les langues wolofe et française, pour les enseigner ensuite dans leur pays.

Comme le royaume de Brak ou de Walo vient d'être cédé à la France, j'espère qu'aussitôt que mon ouvrage sera imprimé, et que je pourrai mettre les tableaux wolofs entre les mains des enfans du Sénégal, les écoles élémentaires se propageront rapidement dans cette partie de l'Afrique. Alors la société fondatrice des écoles mutuelles se glorifiera d'avoir trouvé des moyens efficaces pour donner à la vie morale des Nègres qui avoisinent le Sénégal, un élan nouveau, et la ramener à une existence plus digne du rang que le Créateur leur a assigné.

Signé DARD.

EXTRAIT D'UN RAPPORT

SUR L'ÉCOLE MUTUELLE DU SÉNÉGAL.

Cent vingt enfans fréquentent en ce moment l'école de St.-Louis du Sénégal, qui déjà a été renouvelée entièrement. Près de cent cinquante élèves nègres ou mulâtres y ont été instruits, et possèdent assez bien l'instruction primaire, et même quelques notions des sciences exactes. Plusieurs d'entre eux sont déjà employés par le gouvernement; d'autres se sont livrés au commerce, et enfin quelques-uns se sont mis dans la navigation.

Parmi les enfans qui fréquentent l'école en ce moment, plusieurs sont déjà fort avancés; et on pourrait, sans dépeupler l'école de moniteurs, en prendre une douzaine qui seraient très-propres à diriger des institutions dans l'intérieur. La 8e. classe qui comprend les élèves les plus avancés en instruction, contient 20 enfans; la 7e. classe en a 25; la 6e., 17; la 5e., 12; et la 1re. 5.

Généralement tous les enfans du Sénégal sont doués d'une grande intelligence; ils écrivent et calculent très-bien; lisent on ne peut mieux; mais comprennent difficilement la langue française. J'ai souvent été forcé de m'écarter des règlemens des écoles mutuelles, en cherchant à remédier à ce petit retard dans les progrès de la langue française. Après bien des essais, je me suis convaincu qu'il était absolument nécessaire, pour que les enfans du Sénégal répondissent aux vues bienfaisantes du gouvernement qui veut les instruire, de leur faire lire et écrire leur langue naturelle, en même temps que la langue française qu'il s'agit de leur enseigner.

A cet effet, j'ai cru devoir m'occuper sérieusement de la langue wolofe; j'ai fait des tableaux wolofs et français, dont le résultat a surpassé mes espérances; j'ai fait des recherches qui n'ont pas été infructueuses, et j'ai découvert que cette langue avait des principes clairs, simples, précis, et qu'elle était surtout admirable dans la composition de ses verbes. J'ai formé une grammaire wolofe, à laquelle j'ai ajouté un grand nombre de thèmes et de proverbes dans les deux langues; ensuite j'ai travaillé au dictionnaire français-wolof et wolof-français; enfin, j'ai classé une grande quantité de mots wolofs pour la formation des tableaux d'une école mutuelle wolofe-française.

Tel est le travail dont j'ose aujourd'hui provoquer l'impression, persuadé que ce serait avoir peu fait que d'avoir enseigné aux enfans du Sénégal à lire et écrire la langue française, si on ne leur procure ensuite les moyens de profiter de l'enseignement qu'ils ont reçu, en l'appliquant à leur langage naturel, à leurs professions respectives, et surtout pour les entretenir dans la pratique de l'étude, de la vertu et des bonnes mœurs.

Quoique déjà on puisse jouir, en considérant les succès qu'a obtenus l'école mutuelle du Sénégal au milieu de tant de difficultés, je ne le dissimulerai point; il y a encore beaucoup à faire; l'entreprise est commencée, la carrière est ouverte, mais elle est immense. Le but qu'on s'est proposé ne peut être atteint en trois années; il faudra soutenir ce qui a été créé, le perfectionner, l'étendre successivement. Une école secondaire, où seraient reçus les enfans du Sénégal, sortant de l'institution mutuelle, ne serait peut-être pas inutile. On pourrait y enseigner les mathématiques, la géographie et l'agriculture avec beaucoup de succès.

(Voyez le tableau lithographié à la fin de ce numéro.)

Signé DARD.

RAPPORT

Fait à l'assemblée générale du 3 février 1820, sur le nombre et les progrès des écoles de France, d'après les tableaux de trimestre.

Par M. Jomard, l'un des secrétaires.

Le rapport fait en 1819 sur les écoles élémentaires du royaume, arrêté au 1^er^. octobre 1818, avait donné quelques résultats pour les six mois suivans, mais seulement par aperçu : le rapport actuel doit donc remonter à cette époque et comprendre douze mois entiers. Les états de trimestre, adressés par les préfets à S. E. le ministre de l'intérieur, et formant quatre gros volumes déposés actuellement sur le bureau, sont la base des résultats suivans ; mais il faut être prévenu qu'il n'est arrivé que les deux tiers environ du nombre total des états. Le quatrième trimestre 1818, qui est très-incomplet, ne présente que 217 écoles, établies pour 24,335 élèves.

Le 1^er^. trimestre 1819 présente 490 écoles, et 54,944 élèves.
Le 2^e^. . . . . 516 écoles, et 70,630 élèves.
Le 3^e^. . . . . 549 écoles, et 62,355 élèves.

Mais il faut joindre à ce dernier compte, les états qui ont figuré dans le 4^e^. trimestre 1819, et qu'on n'a pas envoyés depuis ; ceux du 1^er^. trimestre 1818 qui sont dans le même cas, et ceux du 2^e^. total 258, ce qui fait en tout 807 écoles enregistrées dans les états, devant renfermer plus de 92,000 places d'élèves.

Parmi ces écoles, on en compte

67 pour les filles,
5 pour les adultes,
4 établies dans les prisons,
2 dans les hospices où l'on reçoit les enfans abandonnés,
16 dans lesquels on enseigne le dessin linéaire,
36 écoles protestantes,
3 écoles israélites.

Il existe, en outre, 105 écoles régimentaires qui étaient en activité l'année dernière (on fait des dispositions pour 57 autres semblables), plus quatre écoles pour la gendarmerie, et en outre deux écoles pour les ports de mer.

Il s'est formé une société militaire composée d'officiers en retraite, pour seconder les efforts que l'on fait, afin d'introduire la méthode dans toute l'armée.

Les 32 départemens dans lesquels la méthode a fait le plus de progrès sont les suivans, rangés selon l'ordre du nombre des écoles établies, depuis 10 jusqu'à 88.

La Seine, l'Oise, Seine et Marne, Dordogne, Hérault, Gironde, Doubs, Lot-et-Garonne, Seine-Inférieure, Meurthe, Charente-Inférieure, Gard, Isère, Moselle, Bas-Rhin, Jura, Somme, Seine-et-Oise, Indre, Nord, Aisne, Lot, Aveyron, Haute-Vienne, Aude, Charente, Côte-d'Or, Drôme, Puy-de-Dôme, Ain, Finistère, Saône-et-Loire.

Tous les départemens possèdent des écoles d'enseignement mutuel. Ceux qui n'ont envoyé qu'un seul état sont les suivans : Calvados, Cantal, Corse, Eure-et-Loir, Loire-Inférieure, Lozère et Pyrénées-orientales.

D'après la correspondance, on estime à 1340 le nombre total des écoles aujourd'hui existantes, et le nombre des places d'élèves à 154,000; mais on ne peut donner une évaluation certaine, attendu que la propagation est telle, qu'il

est extrêmement difficile de suivre avec exactitude la marche rapide de cet accroissement.

Chaque école renferme, terme moyen, 114 à 115 élèves.

Les progrès des élèves répondent à la multiplication des écoles et à la générosité des fondateurs. On remarque en effet, de mois en mois, un avancement de plus en plus rapide, et une augmentation dans le nombre des élèves, malgré la saison des travaux de la campagne. Environ le quart du nombre des élèves monte d'une classe en un mois, en lecture et en écriture; c'est le 6e. de ce nombre en arithmétique.

Des tableaux dressés soigneusement, à l'école de Bourbon-Vendée, présentent des progrès plus rapides en écriture qu'en arithmétique, et en arithmétique qu'en lecture. Il résulterait de ces tableaux que dix-huit mois suffisent pour parcourir toutes les classes d'écriture; 21 pour celles d'arithmétique; 24 pour celles de lecture; mais ce résultat se trouve nécessairement modifié par les expériences des autres écoles du royaume.

Les échantillons d'écriture qu'on met sous les yeux de l'assemblée, prouvent par leur belle exécution et leur uniformité, que la société a conçu une idée judicieuse en répandant par toute la France des modèles calligraphiques. Bientôt nous aurons à nous féliciter de posséder aussi des tableaux uniformes pour les élémens de chant et de grammaire; il en sera de même du système métrique français, de la tenue des comptes et des écritures. Parmi les échantillons d'écriture, on distingue surtout ceux de deux élèves nés à Madagascar, qui sont à l'école de M. Morin depuis le 1er. septembre dernier; en un mois ils ont franchi l'intervalle de 5 classes; en moins de 4 mois, ils ont su lire et écrire. Ces deux enfans sont les fils de princes souverains de l'île de Madagascar, que leurs parens ont confiés à M. Roux, agent du gouvernement français, pour les faire élever à Paris.

Les échantillons de dessin linéaire, exécutés par les élèves de l'école Gaultier, et ceux des élèves de l'école de Saint-Jean-de-Beauvais, méritent l'attention de l'assemblée.

Il en est de même des échantillons de couture de l'école de filles de la Halle-aux-Draps, de celle des Grassins et de celle qui a été fondée par M. Delessert, rue du Coq St.-Jean. Ces derniers sont d'une rare perfection; il serait à désirer que des modèles semblables fussent envoyés dans tous les départemens, pour faire sentir l'utilité des écoles élémentaires de jeunes filles.

Le conseil ayant ordonné que le tableau des fondateurs fût imprimé, ce tableau a été formé d'après les états authentiques fournis à chaque trimestre; mais il ne comprend que les noms des personnes ou des associations qui ont créé et qui soutiennent à leurs frais des écoles. Il faut aussi remarquer que le tableau s'arrête à l'année 1819. Le nombre des fondateurs qui sont dans ce cas, s'élève à 101.

Nous finirons ces remarques, en donnant le *tableau* comparé des progrès des écoles et des élèves pendant les 4 trimestres qui ont précédé le 1^er^. octobre dernier, ainsi qu'un rapprochement figuré, qui fait voir la marche de l'accroissement des écoles pendant les années 1815 à 1819. Le tableau présente la substance des 807 états de trimestre différens, parvenus pendant les 12 mois : mais, ainsi qu'on l'a dit plus haut, le 3^e^. trimestre 1819, ne présente que 549 états. On peut le compléter proportionnellement, sans crainte d'errer beaucoup, pour les 258 écoles dont les états ont figuré précédemment; et l'on aura, pour les 86 départemens, 807 écoles; 92,000 places d'élèves; 53,000 élèves présens; 13,400 élèves promus en un mois, d'une classe de lecture, terme moyen; 11,800 promus d'une classe d'écriture; 8,100 promus d'une classe d'arithmétique.

État comparé des Écoles d'enseignement mutuel, du premier octobre 1818, *au premier octobre* 1819, *d'après les états de trimestre.*

TRIMESTRES.	Nomb. des Départemens.	Nomb. des Communes.	ÉCOLES de Garçons. Nombre des		ÉCOLES de Filles. Nombre des		TOTAL du nombre des Écoles.	NOMBRE des Élèves présens.			ÉLÈVES PROMUS D'UNE CLASSE. EN LECTURE			EN ÉCRITURE.			EN ARITHMÉTIQ.		
			Écoles	Places d'Élèv.	Écol.	Places d'Élèv.		1er. mois.	2e. mois.	3e. mois.	1er. mois.	2e. mois.	3e. mois.	1er. mois.	2e. mois.	3e. mois.	1er. mois.	2e. mois.	3e. mois.
4e. trimest. 1818.	[illegible]	137	186	21,316	31	3,019	217	10,257	12,383	15,102	2,301	3,412	3,877	2,021	2,879	3,342	1,144	1,759	2,078
1er. trimest. 1819.	73	276	449	51,132	41	3,812	490	31,918	35,970	35,276	9,689	10,238	11,572	8,185	8,930	9,778	5,368	5,878	6,661
2e. *idem*.	74	289	462	65,663	54	4 967	516	40,259	41,215	41,697	11,078	11,080	11,442	9 499	9,721	10,097	6,437	6,636	6.899
3e. *idem*.	63	417	502	58,376	47	3,979	549	35,738	35,982	33,756	9,049	9,161	8,298	7,981	8,123	7,280	5,445	5,555	5,048

Nota. Les états qui n'ont pas été envoyés pour le 3e. trimestre, et qui l'ont été pour les précédens, comprennent des écoles d'un grand nombre d'élèves.

Il serait bien à désirer que les départemens envoyassent exactement les états de trimestre, afin d'avoir des résultats certains et comparables pour toute la France.

L'accroissement du nombre des écoles est figuré dans le tableau par une ligne courbe, qui fait voir quelle a été la marche plus ou moins rapide de cet accroissement, pendant les quatre années qui se sont écoulées. En 1815, pendant les 6 derniers mois, il s'est formé environ 20 écoles; en 1816, 180; en 1817, 300; en 1818, 500; en 1819, 300.

(Voyez le tableau lithographié ci-joint.)

LISTE GÉNÉRALE

Des Écoles de France établies selon l'enseignement mutuel, d'après les états de trimestre parvenus jusqu'au 1^er^. octobre 1819.

DÉPARTEMENS.	COMMUNES.	NOMS des INSTITUTEURS.	PLACES d'élèves.
Ain.	Bourg,	Proquez.	225
	Bourg,	Murat.	100
	Bourg,	Lefranc.	96
	Belley,	Chavance.	120
	Saint-Rambert,	Rabutton.	80
	Montmerle,	Francou.	110
	Thoissey,	Faucheux (Henri).	50
	Nantua,	Chapel.	160
	Ferney-Voltaire,	Gojon.	140
	Ferney-Voltaire,	Mlle. Mestral(filles).	140
	Châtillon-les-Dombes,	Rey.	120
	Dortan par Nantua,	Vuitton.	100
Aisne.	Soissons,	Tissot (Justin).	80
	Château-Thierry,	Remy.	60
	Laon,	Vidalain.	120
	Villers-Cotterets,	Camusat.	130
	Château-Thierry,	Sanse.	50
	Saint-Quentin,	Limozin.	150
	Roupy,	Carpentier.	60
	Moy,	Caramelle.	60
	Estrées,	Potin.	70
	Holnon,	Foucart.	80
	Laon,	Landrin.	48
	Caulincourt,	Pecqueux.	90
Allier.	Moulins,	Larbaud.	300
	Montmaraulh,	Martin.	70
	Gannat,	Larbaud (Charles).	135
	Chautelle,	Dadin.	85
Alpes (Basses-).	Digne,	Gassend.	150
	Sisteron,	Abrard.	126
	Manosque,	Dupin.	80
Alpes (Hautes-).	Gap,	Hermitte.	168
	Briançon,	Pellorce et Ferrus.	80
	Embrun,	Grignon et Malo.	72
	Le Monestier,	Clot.	90
Ardèche.	Le Teil,	Dewinekela.	80
	Tournon,	Bonnet.	108
	Les Vans,	Volette.	100

DÉPARTEMENS.	COMMUNES.	NOMS des INSTITUTEURS.	PLACES d'élèves.
Ardennes.	Mézières,	Soulâsolle.	60
	Sedan,	Lallement.	200
	Idem,	Remy.	68
Arriége.	Foix,	Doumenjou.	120
	Pamiers,	Fajole et Azéma.	130
	Saverdun,	Delbouix.	60
	Mazères,	Bergé.	55
	Mas-d'Azil,	Labail.	40
Aube.	Troyes,	Besançon.	110
	Idem,	Hue.	200
Aude.	Carcassonne,	Selariés.	80
	Idem,	Calvayrac.	100
	Idem,	Maury, père.	120
	Idem,	Mathieu.	90
	Narbonne,	Sébe aîné.	40
	Idem,	Bonniol.	90
	Limoux,	Laumont.	120
	Lesignan,	Brieu.	75
	Idem,	Jalabert.	100
	Castelnaudary,	Roumaignac.	100
	Luc sur Orbien,	Gaillard.	25
Aveyron.	Milhaud,	Cure.	112
	St.-Jean-du-Bruel,	Valdeiron, Arlabosse	120
	Rodez,	Saussol.	125
	Saint-Afrique,	Louyrette.	65
	Milhaud,	Marcastel.	80
	Idem,	*idem*.	»
	Idem,	Teulon.	90
	Idem,	Mme. Ve. Sallet. (fil.)	40
	Idem,	Mme. Chaponnier (fi)	46
	Idem,	Mlle. Canron. (fill.)	50
	Laissac,	Castan.	100
	Nant,	Gely.	60
Bouches-du-Rhône.	Marseille,	Letellier.	240
	Aix,	Gassier.	150
	Arles,	Laborderie (Prosp.).	115
Calvados.	Caen,	Lepage (Antoine).	330
Cantal.	Aurillac,	Mauries.	100

DÉPARTEMENS.	COMMUNES.	NOMS des INSTITUTEURS.	PLACES d'élèves.
Charente.	Angoulême,	Corbin.	200
	Idem,	Duzan.	120
	Larochefoucault,	Dulignon.	70
	Cognac,	Drouaau.	200
	Cognal,	Mlle. Gonnet-Nargelly.	50
	Ruffec,	Laborde.	70
	Sainte-Radegonde,	Prince père.	100
	Barbezieux,	Prince fils.	80
	Idem,	Prince (Alexandre).	80
	Chabannais,	Du Authier.	80
	Confolens,	Lanoe.	100
	Verteuil,	Maingaud.	40
Charente-Inférieure.	Mirambeau,	Turin.	160
	Rochefort,	Thierry.	160
	Saintes,	Godet.	252
	Matha,	Remy.	99
	La Rochelle,	David.	104
	Marennes,	Arsonnaud.	54
	Château île d'Oléron,	Guerande.	50
	St.-Pierre d'Oléron,	Marchant.	84
	Breuillet,	Bouyé.	48
	Saint-Just,	Jullineau.	48
	Royan,	Bellamy et Suriray.	80
	La Tremblade,	Reynaud.	56
	Marennes,	Meaume, fils.	68
	Gua,	Servant.	64
	St.-Jean-d'Angely,	Sandau.	130
	Jonzac,	Besson.	120
	Arvert,	Sicard.	48
Cher.	Bourges,	Vanderburch.	220
	Hery,	Chartron.	90
	Idem,	Mme. Chartron. (fil.)	90
Corrèze.	Tulle,	Labrousse.	100
	Brives,	Latreille.	150
	Ussel,	Laborde.	100
	Moyssac,	Lalande.	90
	Masseret,	Sautrot.	32
Corse.	Bastia,	Carlotti.	100
Côte-d'Or.	Châtillon-sur-Seine,	Hezard.	400
	Dijon,	Gabiot.	468
	Aiserey,	Braillard.	70
	Semur,	Grosley.	120

Digitized by Google

DÉPARTEMENS.	COMMUNES.	NOMS des INSTITUTEURS.	PLACES d'élèves.
Côte-d'Or.	Auxonne,	Berton.	200
	Beaune,	Darier.	260
	Vitteaux,	Levêque et Durandeau.	100
	Venvey,	Marchandise.	120
	Recey-sur-Ource,	Minot.	80
	Grancey-sur-Ource,	Dufour.	130
	Aignay-le-Duc,	Pitois.	100
Côtes-du-Nord.	Saint-Brieuc,	Rémond.	100
	Gningamp,	Nedelle Duverger.	170
	Lamballe,	Mariette.	130
	Paimpol,	Rozé.	100
	Saint-Brieuc,	Mme. Charlemagne. (fil.)	100
Creuse.	Bonssac.	Barbot.	64
	Bourganeuf,	Seygaud.	72
	Felletin,	Jourdain.	70
	Aubusson,	Sarciran et Lecarte, (religieuses, filles.)	70
	Idem,	Meaulme.	60
	Idem,	Geoffroy.	120
	Gueret,	Gommy.	120
	Châtelus,	Mlle. Gource. (filles.)	40
Dordogne.	Bergerac,	Perdoux.	250
	Sigoulès,	Lardillier.	72
	Monpasier,	Rouzé.	70
	St.-Méard de Garçon,	Magniadas.	56
	Gardonne,	Lardillier fils.	63
	Fleix,	Reclus.	100
	Nontron,	Saintives.	90
	Peysac,	Dubasty.	80
	Thiviers,	Berger.	70
	Mareuil,	Fayolle.	48
	Perigueux,	Gaudel	136
	Idem,	Mlle. Lagergne-Bonnet. (filles.)	85
	Saint-Orse,	Bonnet Duraisse.	50
	Brantôme,	Pouyade.	108
	Nailhac,	Bonnet	64
	Exideuil,	Malfayde.	90
	Idem,	Mlle. Beauvais. (fill.)	70
	Riberac,	Agnès.	120
	Vauxain,	Dumas.	70
	Mussidan,	Beneyton. fils.	60
	Sarlat,	Vincenot.	100
	Terrasson,	Cournerie.	100
	Saint-Cyprien,	Graffeille.	50
	Idem,	Mme. Beynac. (fill.)	60

DÉPARTEMENS.	COMMUNES.	NOMS des INSTITUTEURS.	PLACES d'élèves.
Dordogne.	Belvès,	Cosse.	80
	Idem,	Bonfils.	»
	Montignac,	Sudraud.	150
	Idem,	Mme. Lechartier-Dubuisson. (filles.)	60
	Domme,	Malville.	90
	Savignac,	Maurice.	54
	Thenon,	Lagarique.	100
	Brassac,	Fuelhe.	60
	Montcaret, St.-Surin-de-Prot	Formel.	100
Doubs.	Besançon,	Boischard.	100
	Idem,	Terrey.	240
	Idem,	Cattet.	100
	Idem,	Mlles. Bintot et Bonvent. (filles.)	60
	Idem,	Mlle. Charmet. (fill.)	36
	Idem,	Pommeret.	160
	Idem,	Robert.	60
	Idem,	L'Eplatonnier.	60
	Idem,	Mlle. Humbert. (fil.)	60
	Rongemont,	Vigelet.	100
	Saint-Wit,	Maria.	100
	Pontarlier,	Charnaux,	220
	Quingey,	Lamy.	72
	Montbéliard,	Burguy.	164
	Russey,	Voulot.	72
	Baume-les-Dames,	Mlle. Courtalin. (fil.)	55
	Idem,	Utinet.	80
	Fontain,	Gros Lambert.	70
	Présentivilliers,	Mouhot.	40
	Audincourt,	Guillemin.	40
	Glay,	Jeannin.	30
	Hérimoncourt,	Port.	50
	Abevillers,	Gilliotte.	60
	Présentivilliers,	Mouhot (Pierre).	49
	Exincourt,	Beley.	30
Drôme.	Montélimard,	Toutel.	100
	Mirmande,	Moêne.	90
	Dieulefit,	Guillen.	30
	Lachamp,	Colomb.	64
	Valence,	Raynaud.	132
	Romans et Dupéage,	Moreau.	120
	Crest,	Juneau (Dominiq.)	70
	Livron,	Mlle. Richard. (fill.)	80
	Loriol,	Mlles. Bauvais. (fill.)	80

DÉPARTEMENS.	COMMUNES.	NOMS des INSTITUTEURS.	PLACES d'élèves.
Drôme.	Loriol,	Juneau (Antoine).	90
	Sauzel,	Colomb.	90
Eure.	Evreux,	Delacroix.	120
	Les Andelys,	Amaury.	70
	Idem,	François.	120
	Idem,	Baillache.	72
	Gisors,	Thomassin.	80
	Louviers,	Otin.	140
	Bernay,	Simon.	54
	Pont-Audemer,	Gontier.	64
Eure-et-Loir.	Châteaudun,	Daniel.	100
Finistère.	Brest,	Michel.	77
	Idem,	Quentin.	60
	Idem,	Mme. Blancard. (fil.)	120
	Idem,	Trobert.	130
	Quimper,	Miniou.	120
	Châteaulin,	Le Bourgays.	72
	Landivisiau,	Abgrall.	60
	Brest,	Dorbec.	143
	Morlaix,	Jestin.	110
	Quimperlé,	Lagrange (Martin).	120
Gard.	Lasalle,	Vièles.	80
	Le Vigan,	Marcou.	130
	Valleraugue,	Stelle.	130
	Nîmes,	Dupasquier.	250
	Congénies,	Bertin.	60
	Grand-Gallargues,	Ffontier.	80
	Sommières,	Roux.	90
	Calvisson,	Frigoulier.	65
	Aigues-Vives,	Bastide.	130
	Vauvert,	Mingaud.	200
	Alais,	Lautaud (Etienne).	100
	Anduze,	Saltet.	60
	Saint-Jean-du-Gard,	Viala.	80
	Quissac,	Fize.	120
	Saint-Hyppolite,	Larominière-Lafond	160
	Uzès,	Laurent.	250
	Villeneuve,	Devoulx.	36
Garonne (Haute-).	Toulouse,	Toussaint.	100
	Idem,	Mme. Blanc. (filles.)	50
	Saint-Gaudens,	Couat Laguerre.	120
	Grenade,	Dispan.	60

DÉPARTEMENS.	COMMUNES.	NOMS des INSTITUTEURS.	PLACES d'élèves.
Gers.	Auch,	Dorliac.	150
	Lectoure,	Dancosse et Lalo.	180
	Miradoux,	Oubré.	64
	Fleurance,	Doazan.	64
	Mirande,	Senac et Fontan.	120
	Gimon,	Lajoux.	44
	Mauvezin,	Soulan.	90
	Beaumarchès,	Lanusse.	100
Gironde.	Bordeaux,	Reclus.	100
	Idem,	Renaud (Jean).	55
	Idem,	Mlle. Breillat. (fill.)	100
	Idem,	Azévédo fils.	160
	Idem,	Fernandès.	80
	Idem,	Cazeaux (François).	180
	Idem,	Plantain.	200
	Idem,	Barron.	80
	Idem,	Mme. Quimper. (fi.)	60
	Idem,	Benoit père et fils.	90
	Idem,	Maneuvrier.	50
	Idem,	Lanouche.	100
	Idem,	Teyssier.	25
	Idem,	Benoist père.	140
	Idem,	Coste.	70
	Fronsac,	Delmas	70
	Lèves,	Rouchadet.	100
	Langon,	Champelié.	70
	Libourne,	Fréjacques.	281
	Sainte-Foy,	Brian fils.	140
	Idem,	Mme. Dupuy. (fill.)	150
	Castillon,	Rogé (Pierre).	400
	St.-Denis,	Trocard.	40
	Bourg,	Lacabanne.	70
	Cézac,	Prevel.	150
	St.-Macaire,	Dupont et Denèy.	120
	Lesparre,	Bousquet-Deschamps	90
	La Réole,	Cessac (Pierre).	80
	Portets,	Maisonneuve.	56
	Léves et Toumeyragues,	Rouchadet.	100
Herault.	Lunel,	Cuche.	44
	Marsillargues,	Debonrepos.	150
	Moutpellier,	Fressines et Maurel.	150
	Idem,	Trollief (François).	130
	Idem,	Mme. Trolliet. (fill.)	80
	Idem,	Fraissines.	150
	Idem,	Maurel.	58

DÉPARTEMENS.	COMMUNES.	NOMS des INSTITUTEURS.	PLACES d'élèves.
Hérault.	Cette,	Cassan.	258
	Cournonterral,	Moulinié.	70
	Idem,	Coste.	63
	Ganges,	Monfajon.	140
	Béziers,	Leverrier.	60
	Idem,	Cabanne.	60
	Idem,	Fily.	100
	Idem,	Escribe et Fourcade.	200
	Florensac,	Lautrec.	100
	Idem,	Morand.	80
	Pézénas,	Garach.	40
	Marseillan,	Dupont.	100
	Agde,	Mages.	56
	Aliguan-du-Vent,	Sigourel.	40
	Bessan,	Mathieu.	80
	Idem,	Rul.	70
	Lodève,	Fabreguette.	300
	Clermout,	Belous.	117
	Cette,	Vernet.	300
	Mèze,	Massaloup.	200
	Béziers,	Vᵉ. Richard-de-S.-Aubin. (filles.)	70
	St.-André,	Delsuze.	56
	Corneilhan,	Boyer.	45
Ille-et-Vilaine.	Rennes,	Walravens.	260
	Idem,	Lemoine.	100
	St.-Malo,	Dugné.	110
	St.-Servan,	Legros.	140
	Redon,	Ménard.	90
	Ardentes-S.-Vincent,	Soumain.	60
Indre.	Châteauroux,	Deschamps.	180
	Idem,	Lecointe-Mautron.	70
	Idem,	Peyrot.	72
	Idem,	Froumy.	40
	Idem,	Guignad?	60
	Idem,	Pellier.	100
	Issoudun,	Ricard.	200
	Vineuil,	Petissy.	60
	Argenton,	Popineau.	60
	La Châtre,	Soumain.	120
	Blanc,	Plais.	50
	Verneuil,	Pirot.	50
Indre-et-Loire.	Loches,	Pinel.	140
	Tours	Michel.	180

DÉPARTEMENS.	COMMUNES.	NOMS des INSTITUTEURS.	PLACES d'élèves.
Isère.	Voiron,	Martin.	49
	Grand-Lemps,	Mlle. Jaquier. (fill.)	150
	Goncelin,	Berthole.	90
	Idem,	Jacqmon.	100
	Rives,	Lemaire.	65
	They,	Pouchot.	100
	Bernin,	Charavin et Garcin.	75
	Allevard,	Veyrat.	100
	Grenoble,	Sabatier.	160
	Vif,	Robert.	100
	Lamure,	Viller.	225
	Bourg-d'Oisans.	Pichoud.	200
	Vizille,	Mathonnet.	160
	Les Abrets,	Fuzier.	60
	Vienne,	Clopin.	220
	Beaurepaire,	Vollat.	90
	Barreaux,	Cartier.	90
Jura.	St.-Aubin,	Moyne.	90
	Rainans,	Baigner.	40
	Peintre,	Étiévan.	80
	St.-Claude,	Sécretand.	110
	Orgelet,	Blanc et Roy.	96
	Clairvaux,	Blanchard.	117
	St.-Julien,	Buffet.	100
	Lons-le-Saulnier,	Buchot.	90
	Sellières,	Germain.	70
	St.-Amour,	Gaulard.	65
	Arbois,	Saron.	150
	Pointre,	Cudey.	100
	Salins,	Bondenet.	180
	Vernantois,	Aimé.	60
	Morez,	Grusard.	120
Landes.	Dax,	Cazaret.	160
	Montfort,	Poymirot.	70
	Linxe,	Peyruchat.	30
	St.-Julien-en-Born,	Lafitte.	40
	Sabres,	Duboucher.	50
	Luxey,	Labarrière.	24
	Sore,	Broustra.	40
	Saugneac,	Dufilh.	»
	Onesse,	Lacomme.	»
Loir-et-Cher.	Blois,	Albert-Houget.	120
	Courchaverny,	Jacquot.	70
	Romorantin,	Bidaut-de-Lalande.	72

DÉPARTEMENS.	COMMUNES.	NOMS des INSTITUTEURS.	PLACES d'élèves.
Loir-et-Cher.	Chanmont-sur-Tharonne,	Cambier.	40
	Idem,	Mme. Cambier.	40
Loire.	Saint-Étienne,	Bravard.	100
	Montbrison,	Bayle.	90
	Idem,	Mlle. Gouzy.	70
Loire (Haute-).	St.-Georges-d'Aurac,	Fertelle.	110
	Le Puy,	Lafarge.	100
	Brionde,	Bayssat.	190
	Issingeaux,	Rivet.	80
	Paulhaguet,	La Roche.	100
Loire-Inférieure.	Nantes,	Lambert.	370
Loiret.	Châtillon-sur-Loire,	Rosselloty.	60
	Idem,	École de filles.	60
	Orléans,	Reverchon.	230
	Neuville-aux-Bois,	Poilleux.	100
	Gien,	Georget.	70
	Montargis,	Lecellier.	100
Lot.	Gourdon,	Gary et Avezou.	100
	St.-Céré,	Fouchet.	120
	Cahors,	Capmats.	120
	Idem,	Mme. Ve. de Beaum. (fi.)	80
	Mercuès,	Coudère.	72
	Catus,	Naves.	80
	Figeac,	Marie.	200
	Souillac,	D'Antraygues.	64
	Idem,	Mme. Lascoux. (fil.)	45
	Idem,	Lascoux.	100
	Gramat et St.-Bonnet,	Pradines.	100
	Gignac,	Thomas.	60
Lot-et-Garonne.	Praiyssat,	Javel.	80
	Agen,	Laboubée.	200
	Idem,	Cube.	350
	Idem,	Rebel père.	50
	Idem,	Cruzel.	60
	Idem,	Mme. Cœsnon. (fill.)	50
	Idem,	Coesnon-Pellerin.	60
	Astaffort,	Baradat.	100
	Aiguillon,	Despeyronx.	70
	Port-Ste.-Marie,	Boissot fils.	70
	Marmande,	Charlot.	65
	Tonneins,	Bally.	70

DÉPARTEMENS.	COMMUNES.	NOMS des INSTITUTEURS.	PLACES d'élèves.
Lot-et-Garonne.	Tonneins.	Albert.	90
	Nérac,	Carrière.	200
	Idem,	Dousset.	60
	Idem,	Mlle. Pongès.	»
	Barbaste,	Dousset (Étienne).	40
	Andiran,	Menjoulet.	60
	Moncrabeau,	Laponterique.	40
	Villeneuve-d'Agen,	Balet et Rouby.	120
	Castillonnés,	Molénié.	80
	Monflanquin,	Brunet et St.-Bris.	80
	Penne,	Bonnis.	57
	Villeréac,	Doumergue.	80
	Penne,	Mlle. Desmes. (fill.)	35
Lozère.	Mende,	Oudin père.	180
Maine-et-Loire.	Angers,	Gellerat.	350
	Idem,	Guerineau-Grandm.	120
	Chollet,	Baranger.	120
	St.-Laud,	Guerineau-Grandmaison	120
Manche.	Cherbourg,	Clémendot.	120
	St.-Lô,	Lecrosnier.	90
	Carentan,	Marcout.	150
	Granville,	Saillard.	70
Marne.	Reims,	Crimail.	120
	Idem,	Droinet.	58
	Fismes,	Bion.	100
	S.-Brice et Courcelles	Détrès.	45
	Châlons-sur-Marne,	Talle et Colin.	108
	Montmirail,	Gosse.	130
Marne (Haute-).	Dampierre,	Fevre.	84
	Meuvy,	Julien.	50
	Joinville,	Simon.	150
	Idem,	. . . . .	»
Mayenne.	Laval,	Sénégond.	45
	Idem,	Buchard.	72
	Idem,	Trevet	100
	Mayenne,	Goyet	70
	Baix,	Huet.	72
	Craon,	Le Royer	100
	Lassay,	Fortin.	60

DÉPARTEMENS.	COMMUNES.	NOMS des INSTITUTEURS.	PLACES d'élèves.
Meurthe.	Roville,	Pierron.	140
	Nancy,	Lucion.	200
	St.-Nicolas,	Trouel.	150
	Cantonville,	Le Claire.	110
	Toul,	Toussaint.	120
	Idem,	Roger.	»
	Norroy,	Gry.	60
	Blenod,	Vaudeville.	120
	Gondreville,	Thouvenin.	60
	Boucq,	Paris.	75
	Foucq,	Buez.	100
	Pagny-sous-Preny,	Herlicq.	90
	Idem,	Sœur Aug. Aubert.	80
	Lucey,	Gilbert.	90
	Lagney,	Jacquemin.	72
	Ecrouves,	Charles.	70
	Château-Salins,	Henn.	120
	Verrerie de S.-Quent.	Wernel.	120
	Euvron,	Barroy.	80
	Bayonville,	Roger.	75
Meuse.	Gondrecourt,	Muaux.	108
	Bar-le-Duc (payante),	Bailly.	250
	Idem (gratuite),	D'Houdain.	250
	St.-Mihiel,	Saintin.	170
	Verdun,	Vaucois.	140
	Étain,	Martin.	100
	Fresne,	Hayart.	100
	Clermont,	Richard.	100
	Commercy,	Rolin.	180
Morbihan.	Lorient,	Ulliac.	144
	Le Palais,	De Valette.	72
	Port-Louis,	Guerry.	72
	Ponthivy,	Audouin.	100
Moselle.	Sarreguemines,	Michel.	110
	Morhange,	Durmin.	115
	Folscheviller,	Schneider.	90
	Forbach,	Wolfenschneider.	60
	St.-Avold,	Déprette.	78
	Longwy,	Mouzon.	90
	Bitche,	Meyer.	180
	Sarrealbe,	Imtroff.	100
	Thionville,	Lefevre.	80
	Mar-la-Tour,	Pouillieux.	»
	Lorry-Vigneulles,	Margot.	»
	Art-sur-Moselle,	Choisel.	»
	Wiswiller,	Stock.	»

DÉPARTEMENS.	COMMUNES.	NOMS des INSTITUTEURS.	PLACES d'élèves.
Moselle.	Puttelange,	Muller.	130
	Grosbliderstroff,	Melhior.	60
	Bouzonville,	Labbé.	100
Nièvre.	Nevers,	Saletta-Maurel.	300
	S.-Pierre-le-Moutier,	Touzaint.	100
	Cosne,	Giraud-Dumont.	100
Nord.	Dunkerque,	Van-mulle-beckc.	115
	Gravèlines,	Patigny.	220
	Douai,	Descamps.	244
	Valenciennes,	Lorquin et Ligonie.	100
	St.-Amand,	Bouillon fils.	80
	Condé,	Laude.	180
	Vieux-Condé,	Lefrancq.	160
	Fresne,	Meuris.	230
	Anzin,	Mme. Alvin-Moreau.(fil.)	119
	Armentières,	Bessis.	100
	Idem,	Dubois.	120
	Lieissies,	Contesse.	80
	Dunkerque,	Peret-Loire.	200
Oise.	Compiègne,	Mme. Robert. (filles)	70
	Idem,	. . . . .	92
	Berthecourt,	. . . . .	50
	Idem,	. . . . . (filles).	50
	Anseauvilliers,	Bullot.	72
	Idem,	Mme. Bullot. (filles.)	30
	Bresle,	De la Fraye.	120
	Idem,	Mme. Lelièvre. (fil.)	140
	Roquencourt;	(gar.).	40
	Idem,	*Idem.* (filles).	40
	Breteuil,	Leclero.	120
	Idem,	(filles.)	30
	Cormeilles,	Mallet.	90
	Idem,	Mme. Mallet. (filles.)	90
	Crévecœur,	Mesnard.	90
	Idem,	Mlle. Quevreux. (fil.)	100
	Liancourt,	Rôugeau.	120
	Idem,	Les Sœurs de l'hôp.	55
	Étouy,	Bourcon.	56
	Litz,	Boivin.	48
	Angicourt,	Minguet.	40
	Beaurepaire,	. . . . .	40
	Berthencourt,	Bollé.	48
	Idem,	Mme. Bollé. (filles.)	50
	Rieux,	Dousset.	56
	Bailleval.	Bollé.	48

DÉPARTEMENS.	COMMUNES.	NOMS des INSTITUTEURS.	PLACES d'élèves.
Orne.	L'Aigle,	Ravier.	130
	Argentan,	Baron de Méritens.	100
	Alençon,	Porcherot.	130
Pas-de-Calais.	Arras,	Lantier.	135
	Idem,	Delabrosse.	350
	St.-Pol,	Corpentier.	240
	Auxi-le-Château,	Dubos.	140
	Montreuil-sur-Mer,	Touzé.	150
	Hesdin,	Dufour.	104
	Aire,	Margollé.	120
	Boulogne-sur-Mer,	Cary.	120
Puy-de-Dôme.	Clermont-Ferrand,	Blondeau.	320
	Pont-du-Château,	Vilate.	86
	Riom,	Faure (Thomas).	110
	Aigueperse,	Le Souchu.	150
	Thiers,	Costa.	100
	Courpierre,	Roche.	77
	Issoire,	Guillot.	130
	Jumeaux,	Crosmarie.	72
	Ambert,	Quiquandon.	80
	Lezoux,	Faure.	130
	Maringue,	Belin.	100
	Montaigu,	Astier.	40
Pyrénées (Basses-).	Pau,	Mendiboure.	260
	Orthez,	Sabriac.	150
Pyrénées (Hautes-).	Tarbes,	Julien.	180
	Bagnières,	Cazenavette.	130
	Lourdes,	Gaillac.	80
Pyrénées-orientales.	Perpignan,	Rouffia.	200
Rhin (Bas-).	Strasbourg,	Ferber.	80
	Molshein,	Eisenmenger.	250
	Sessenheim,	Klein.	70
	Hoerdf,	Kautz.	70
	Ekbolsheim,	Schnaebel.	70
	Duppigheim,	Maurer.	80
	Schelestat,	Wolff.	250
	Idem,	With.	250
	Wissembourg,	Princeps.	150
	Idem,	Mulberger.	150
	Saverne,	Rebel.	400
	Haguenau,	Monton.	100
	Brumath,	Weber. (filles.)	100

DÉPARTEMENS.	COMMUNES.	NOMS des INSTITUTEURS.	PLACES d'élèves.
Rhin (Bas-).	Barr	Moehrlen.	80
	Idem,	Bürcky.	80
	Gertwiller,	Frey.	70
Rhin (Haut-).	Beaucourt,	Rayot.	72
	Oberbruck et Rimbach,	Gebel.	180
	Belfort,	Morel.	100
	Colmar,	Oberté.	300
	Ammunchewin,	Rilliet.	150
	Mulhausen,	Kulmann.	400
	St.-Louis,	Krafft.	140
	Guebviller,	Geist.	150
Rhône.	Lyon,	Bailleul.	400
	Beaujeu,	Pullin.	100
	Tarare,	Biord.	170
Saône (Haute-).	Vesoul,	Pompée.	120
	Luxeuil,	Cabuze frères.	232
	Lure,	Meunier.	140
	Melisey,	Bresson.	80
	Pesme,	Péron.	110
	Faverney,	Jacquinot.	72
Saône-et-Loire.	Châlons-sur-Saône,	Beugnon.	70
	Cuiseaux,	Reverchon.	80
	Tournus,	Marle père et fils.	130
	Châlons-sur-Saône,	Barbier.	300
	Idem,	Mme. Beugnon. (fil.)	72
	Mâcon,	Murat.	300
	Châlons-sur-Saône,	Tixier.	160
	Chagny,	Beugnon (J.-B.).	64
	Verdun-sur-le-Doubs,	Devévey.	120
	Louhans,	Baracheut et Petitjean.	90
Sarthe.	Mans,	Legros.	400
	Château-du-Loir,	Jahar.	75
Seine.	*Voyez ci-après l'état des Écoles du département de la Seine.*		

PARIS. — ÉCOLES GRATUITES.

Arrondissemens.		Places d'élèves.
Ier.	*Rue de Chaillot.* — PUTOT.	72
	Rue du faubourg du Roule, n°. 34. — Madame GEOFFROY.	120
	Rue Saint-Lazare, n°. 105.	150
IIe.	*Rue Coquenard.* — Madame BLESINSKA. . .	250
IVe.	*Halle aux draps.* — Madame veuve QUIGNON.	500
VIIe.	*Rue des Billettes*, n°. 18. — M. FAVARGER. .	108
	Rue des Billettes. — GUNTHER.	70
	Rue du Coq-Saint-Jean. — M. OLIVIER. .	80
	Rue du Coq-Saint-Jean. — Mme. Ve. JEAN.	80
	Rue des Singes. — M. DRACH.	
VIIIe.	*Rue Popincourt.* — M. SARRASIN.	500
IXe.	*Rue des Barres*, n.° 9. — M. RICHARD. . . .	80
Xe.	*Rue de Bourbon.* — M. HORNET.	72
XIe.	*Rue du Pont-de-Lodi*, n°. 2. — Mademoiselle LACHARD	300
	Rue de Fleurus, n°. 9. — M. DEMOYENCOURT.	150
	Rue Carpentier, n°. 4. — M. LESEBLE. (1).	80
XIIe.	*Rue de Pontoise*, n°. 5, *Halle aux Veaux.* — M TORRENTS.	215
	Rue Saint-Jean-de-Beauvais, n°. 16. — M. BADOUREAU.	325
	Rue des Amandiers, *Collége des Grassins.* — Mademoiselle GOBLIN.	120

(1) On paie une légère rétribution.

PARIS : ÉCOLES OU L'ON PAIE UNE RÉTRIBUTION.

Arrondissemens.		Places d'élèves.
Ier.	*Rue de la Ville-l'Évêque*, n°. 44. — Mme. LUPIN.	60
	Rue du Montabor, n°. 6. — M. CROSNIER. .	
	Rue Saint-Lazare, n°. 24. — M. LORMIER.	
	Rue de la Chaussée d'Antin, n°. — Mademoiselle ESTER BARBETTE.	
IIe.	*Rue Chantereine*. — M. VILLODON.	
	Rue du Helder, n°. 12. — GOURLEAU.	
	Rue du Port-Mahon, n°. 4. — M. MORIN. .	180
	Rue Vantadour, n°. 5. — M. CORRÉARD. . .	30
	Rue Grange-Batelière, n°. 32. — M. LEVALLOIS.	60
	Faubourg Montmartre, n°. 4. — M. BRUZON.	45
	Boulevard des Capucines, n. 15. — Mademoiselle RAIMBAULT.	60
	Rue du Marché-Saint-Honoré. — Mademoiselle DESMAZIÈRES.	60
	Rue Vantadour, n°. 5. — Mme. CORRÉARD. . .	50
	Rue du Helder, n.° 12. — Madame GOURLEAU.	
	Rue des Martyrs. — Madame veuve REGNAULT DE LA VIGNE.	
	Marché Saint-Honoré, n°. 21. — M. ROUAN.	
	Rue Favart, n°. 2. — M. DARBOIS.	
	Faubourg Montmartre, n°. — Mademoiselle RAIMBAULT jeune.	
IIIe.	*Rue Mandard*, n°. 13. — M. BOISMOND. . . .	
	Rue des Petites-Écuries, faubourg Saint-Denis. — M. GRENET.	70
	Rue Traînée, n°. 17, vis-à-vis le portail Saint-Eustache. — M. PICOT.	80
	Cour Batave, n°. 6. — M. BUCHÉ.	
	Rue du Mail, n°. 22. — M. PITOLET.	
IVe.	*Rue des Bons-Enfans*, n°. 30. — Mlle. FAURE.	
	Rue de Grenelle-Saint-Honoré, Hôtel des Fermes. — M. GRANET.	100
	Rue de Grenelle-Saint-Honoré, n°. 15. — Madame GRANET.	64
	Rue des Lavandières-Sainte-Opportune, n°. 7. — Madame ECKERMANS.	48

Arrondissemens.		Places d'élèves.
V^e.	*Clottre-Saint-Jacques-l'Hôpital*, n°. 5. — M. HENRY.	100
	Rue Bourbon-Villeneuve, n°. 46. — M. DUPUIS.	50
	Rue Saint-Denis, n°. 307, vis-à-vis la rue Grenetat. — M. BOUQUET.	80
	Rue Saint-Denis, n°. 348. — M. DEJOIGNY. .	80
	Rue de la Chanvrerie, n°. 15. — M. ROUX.	100
	Rue Culture-Sainte-Catherine. — M. DUPRAS.	
	Rue de Lancry, n°. 30. — M. JOMAIN. . . .	
	Rue Saint-Sauveur, n°. 17. — Mlle HÉCARD.	
	Rue Saint-Sauveur, au coin de celle des Deux-Portes. — Madame GRANWICH.	
VI^e.	*Rue Saint-Martin*, n. 47. — M. CARPENTIER. .	
	Enclos du Temple, n^os. 18 et 19. — M. LASONNERIE.	
	Rue des Cinq-Diamans, n°. 18. — Mademoiselle POISSON.	
VII^e.	*Rue des Francs-Bourgeois*, n°. 19. — M. QUESNEL.	100
	Rue Saint-Martin, n°. 84. — M. DENEUX. .	
	Rue Saint-Martin, n°. 114. — M. NYON fils. .	
	Rue des Mauvais-Garçons-Saint-Jean, n°. 9, — M. GEOFFROI.	
	Rue de la Verrerie, n°. 40. — M. LANGLOIS. .	
IX^e.	*Quai d'Anjou*, île Saint-Louis, n°. 33 — M. DELAHAYE.	200
	Rue de la Calandre, n°. 50. — M. CHAPUIS. .	
	Place de la Bastille, n°. 2. — M. HEBERT. . .	
X^e.	*Rue de l'Abbaye*, n°. 3. — M. GORGERET. . .	
	Rue Mazarine, n°. 48. — Mlle. PIVERT. . .	
	Rue de Sèvres, n°. 57. — M. WERDET.	
	Rue du Four-Saint-Germain, n°. 178. — Mademoiselle POINCHEVAL.	
XI^e.	*Rue Servandoni*, à la Mairie. — Madame DESAILLET.	
	Rue Cassette, n°. 23. — M^me. ROGER-BONNARD.	
	Rue Dauphine, n°. 33. — M. DURDAN. . . .	
XII^e.	*Rue Mouffetard*, n°. 224. — M. BUSSY. . . .	

ÉCOLES RURALES.

Arrondissement de Saint-Denis.

	Places d'élèves.
Saint-Denis, maison de répression. — M. DAVESNE.	65
La Villette. — Madame LEMAIRE.	90
idem. — M. L. LEMAIRE.	90
Nanterre. — M. Fr. CAPRON.	90
Saint-Ouen. — M. LANCE.	80
Neuilly. — M. BRAISIER, ...	150

Arrondissement de Sceaux.

Nogent-sur-Marne. — M. MUSATON.	140
Nogent-sur-Marne. — Mademoiselle LACHAUX. . . .	90
Arcueil. — MOUTARDIER.	60
Sceaux. — M. LERADE.	100
Sceaux. — Madame BERNARD.	
Charenton. — M. GADAU.	50
Clamart. — Madame MONSALDY	

Écoles normales pour l'Enseignement mutuel.

Rue Carpentier, n°. 4 — NYON, professeur.
A la Halle aux Draps. — M^me^. V^e^. Quignon, professeur.

Résumé des Écoles de la Seine.

	Garçons.	Filles.	Total.	Places d'élèves.
Écoles urbaines gratuites.	12	7	19	3,172
Écoles où l'on paie une rétribution. .	37	18	55	3,439
Écoles rurales.	10	4	14	1,245
Totaux.	59	29	88	7,856

N. B. Il n'y a que 51 états d'envoyés pour les 88 Écoles.

DÉPARTEMENS.	COMMUNES.	NOMS des INSTITUTEURS.	PLACES d'élèves.
Seine-et-Marne.	Melun,	Lasjunies.	190
	Châtelet,	Chicard.	70
	St.-Fargeau,	Joubert.	100
	Maincy,	Moussé.	160
	Chaumes,	Bridault.	90
	Brie-Comte-Robert,	Chevassier.	200
	Provins,	Berthet.	150
	Nangis,	Cudot.	90
	Dommarie,	Renon.	60
	Fontainebleau,	Rabotin.	100
	Nemours,	Sanson.	153
	Idem,	Mme Ve Cognard.(fil.)	132
	Moret,	Chicard.	100
	Coulommiers,	Brisset.	80
	La Ferté-Gaucher,	Larcher.	80
	Rosoy,	Hérisson.	80
	Courpalay,	Poulet.	80
	La Ferté-sous-Jouarre	Mattanberg.	140
	St.-Germain,	Lacour.	100
	Dammartin,	Collet.	130
	Lagny,	Hubon.	100
	Coupvray,	Bécheret.	70
	Gouverne,	Delaunay.	80
	Bray-sur-Seine,	Deshayes.	70
	Tournans,	Foucart.	110
Seine-et-Oise.	Étampes,	Henry.	200
	Orgeval,	Le Bouché.	70
	Meudon (bas de),	Lenoir.	80
	Meudon,	Vignon.	70
	Jony-en-Josas,	Guichard.	100
	Idem,	Mme. Guichard.(fi.)	60
	Groslay,	Torel.	82
	Idem,	Mlle. Maillefer. (fill.)	82
	Livry,	Legrand.	60
	Corbeil,	Rollet.	90
	Montlhéry,	Le chev. Rousselot.	110
	Garancières,	Maillard.	80
	Orgérus,	Benoit.	60

DÉPARTEMENS.	COMMUNES.	NOMS des INSTITUTEURS.	PLACES d'élèves.
Seine-Inférieure.	Rouen,	Isaac.	160
	Idem,	Houlley.	100
	Idem,		
	Idem,	Dubois.	190
	Elbeuf,	Cartier.	40
	Le Hâvre.	Verdière.	70
	Goderville,	Gastinel.	40
	Bolbec,	Lebrun.	120
	Idem,	Demeure (fils).	180
	Idem,	Debray.	100
	Fécamp,	Letellier.	100
	Bretteville,	Lefebvre.	70
	Dieppe,	Belhomme.	150
	Yvetot,	. . . . .	110
	Cany,	Manoury.	180
	Caudebec,	Letourneur.	70
	Neufchâtel,	Lesueur.	80
	Darnetal,	Dubourg.	120
	Dieppe,	Quesnel.	380
	Gaillefontaine,	Rode.	60
	Gournay,	Marre.	80
	Doudeville,	Ablin.	72
Sèvres. (Deux-)	Parthenay,	Picard.	80
	Niort,	Debrun fils.	200
	Idem,	Mlle. Debrun. (fill.)	40
	Coulon,	Bertrand.	72
	Melle,	Meynard.	64
	Chefboutonne,	Gaillardon.	54
	Parthenay,	Mlle. Vedel. (filles.)	41
	St.-Maixent,	Ribon.	72
Somme.	Amiens,	Dupont.	230
	Idem,	Sujol.	170
	Idem,	Vasseur.	140
	Idem,	Mme. Joiron-Oblet.	200
	Abbeville,	Projet.	168
	St.-Vallery,	Beaussart.	100
	Péronne,	Carpentier.	100
	Bray,	Lefevre.	120
	Mouchy Lagache,	Pepin.	80
	Mons-en-Chaussée,	Lardemer.	115
	Nesle,	Ponchard et Caplain.	96
	La Faloise,	Piat.	70
	Amiens,	Maisant.	110
	Idem,	Mlle. Rivillon.	100

DÉPARTEMENS.	COMMUNES.	NOMS des INSTITUTEURS.	PLACES d'élèves.
Tarn.	Alby,	Falc.	150
	Idem,	Vᵉ. Tampier. (filles.)	100
	Cordes,	Carme.	50
	Mazamet,	Barthès.	90
	Girousssens,	Fabre.	60
	Lacaune,	Gau.	120
Tarn-et-Garonne.	Mantaubau,	Nines.	160
	Idem,	Mme. Nely-Bagel. (fi.)	150
	St-Antonin,	Penavaire.	100
	Idem,	Bibal.	72
	Castel-Sarrazin,	Gourd et Ballières.	160
	Idem,	Mlle Bernadet. (fill.)	110
	Beaumont,	Brelon.	150
	Barry-d'Ismade,	Brun,	72
	Réalville,	Bretonville.	58
Var.	Draguignan,	Lamanoid.	140
	Lorgues,	Cordonan.	90
	Antibes,	Cochois.	444
	Toulon,	Lombard.	100
	Brignoles,	Freu.	72
	Fréjus,	Aragon.	125
	Grasse,	Perregmond.	43
	Vence,	Bidault.	80
Vaucluse.	Lourmarin,	Eyssavel.	50
	Carpentras,	Fenouil.	82
	Idem,	Reynard.	48
	Avignon,	Pascal.	80
Vendée.	Bourbon-Vendée,	Monjousieu.	187
	Mouchamps,	Roulet.	60
Vienne.	Civray,	Malaper-Dupeux.	70
	Poitiers,	Albert.	200
	Châtellerault,	Dolivet.	180
	Les Ormes,	Houbé.	75
	Montmorillon,	Sœur Ste.-Placid. (f.)	80
	Poitiers,	Sœur Bonneau, supérieure des Religieuses de N.-D. (fill.)	102
Vienne (Haute-).	St.-Léonard,	Vidal.	112
	Eymoutier,	Fantoulier.	70
	Rochechouart,	Fontagrives.	50
	St.-Junien,	Durand.	155
	St.-Yrieux,	Coudamy.	100

DÉPARTEMENS.	COMMUNES.	NOMS des INSTITUTEURS.	PLACES d'élèves.
Vienne. (Haute-)	Limoges,	Albert (Louis).	200
	Idem,	Albert (Léonard).	70
	Idem,	Magy.	130
	Idem,	Tarneaud fils.	80
	S.-Germain-les-Belles.	Dumont.	60
	Idem,	Mme. Lamontre.(fi.)	46
	Bellac.	Dubreuil.	120
Vosges.	Chenimenil,	Maillard.	»
	Épinal,	Terquand.	320
	Neufchâteau,	Pentagaime.	100
	Houécourt,	Mlle. Arnould. (fill.)	50
	Idem,	Grosjean.	100
Yonne.	Auxerre,	Clergeau.	90
	Idem,	Putois.	50
	Brinon,	Cassegrain.	80

RÉSUMÉ

De la liste générale des Écoles au 1er. octobre 1819, d'après les états de trimestre.

Ain.	12	*Report.* . .	225	*Report.* . .	492	*Report.* . .	821
Aisne.	12	Gard.	17	Moselle. . . .	16	Vienne. . . .	6
Allier.	4	Garonne (Haute-).	4	Nièvre. . . .	3	Vienne (Haute-)	13
Alpes (Basses-).	3	Gers.	8	Nord.	13	Vosges. . . .	5
Alpes (Hautes-).	4	Gironde. . . .	30	Oise.	25	Yonne. . . .	3
Ardèche. . . .	3	Hérault. . . .	30	Orne.	3	Total. . .	848
Ardennes. . .	3	Ille-et-Vilaine .	5	Pas-de-Calais. .	8		
Arriége. . . .	5	Indre.	13	Puy-de-Dôme. .	11		
Aube.	2	Indre-et-Loire.	2	Pyrénées (Bass.-)	2		
Aude.	11	Isère.	17	Pyrénées (Hautes-)	3		
Aveyron	12	Jura.	15	Pyrénées-Orient.	1		
B.-du-Rhône. .	3	Landes. . . .	9	Rhin (Bas-) . .	16		
Calvados. . . .	1	Loir-et-Cher. .	5	Rhin (Haut-). .	8		
Cantal.	1	Loire.	3	Rhône.	3		
Charente. . . .	11	Loire (Haute-).	4	Saône (Haute-). .	6		
Charente-Infér.	17	Loire-Inférieure.	1	Saône-et-Loire.	10		
Cher.	3	Loiret.	6	Sarthe.	2		
Correze. . . .	5	Lot.	12	Seine.	88		
Corse.	1	Lot-et-Garonne.	25	Seine-et-Marne.	25		
Côte-d'Or. . . .	11	Lozère. . . .	1	Seine-et-Oise. .	13		
Côtes-du-Nord.	5	Maine-et-Loire.	4	Seine-Inférieure.	22		
Crense.	8	Manche. . . .	4	Sèvres (Deux-).	8		
Dordogne. . . .	33	Marne.	6	Somme.	14		
Doubs.	25	Marne (Haute-).	4	Tarn.	6		
Drôme.	11	Mayenne. . . .	7	Tarn-et-Garonne.	9		
Eure.	8	Meurthe. . . .	20	Var.	8		
Eure-et-Loir. .	1	Meuse.	10	Vaucluse. . . .	4		
Finistère. . . .	10	Morbihan. . . .	4	Vendée.	2		
	225		492		821		

Nombre des écoles de filles au 3e. trimestre 1819 (et pour Paris au 4e. trimestre) 92

Dans cette liste ne sont pas comprises les écoles qui n'ont point fourni d'états de trimestre, ni les écoles militaires ou maritimes.